

VENTE
AUX ENCHERES PUBLIQUES
JEUDI 30 JANVIER 2025 A 13 HEURES 30

Tribunal judiciaire de LYON
Salle 5
67 rue Servient
69433 LYON CEDEX 03

CROZON MORGAT (29160) – « Résidence Horizon Morgat », lieudit Penfrat – 29160 CROZON MORGAT
VILLA DE TYPE 2
(Lot n°14)
Mise à prix : 16.000 Euros

A la requête CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT (CIFD), venant aux droits de la société BANQUE PATRIMOINE ET IMMOBILIER (BPI), y demeurant 39 rue Mstislav Rostropovitch - 75017 PARIS, ayant pour Avocat postulant Maître Florence AMSLER, membre du Cabinet B2R, Avocat au Barreau de LYON et pour avocat plaçant Maître Cécile ROUQUETTE-TÉROUANNE membre de la SELARL d'Avocats CORNET – VINCENT – SEGUREL, Avocat au Barreau de PARIS.

Désignation et description des biens :

Dans un ensemble immobilier sis « Résidence Horizon Morgat », lieudit Penfrat, – 29160 CROZON MORGAT

Figurant au cadastre rénové de ladite commune sous les références suivantes : KO section n°308 à 325, 354, 357, 358, 359, 360, 420 et 427.

Et plus particulièrement :

Le lot n°14 :

Une villa de type 2 comprenant : au rez de chaussée : kitchenette/ séjour avec placard, salle de bains, WC et hall

Au niveau R+1 : une chambre avec placard.

Et une terrasse pour une surface de 10,72 m² environ selon, le Procès-verbal de description du 21 octobre 2022.

Pour une surface habitable loi Carrez de 31,53 m² et surface au sol totale de 39,87 m², selon le certificat de superficie du Cabinet Le Bris.

Et les 86/10.000èmes des parties communes générales et charges générales.

Le lot fait l'objet d'un bail commercial du 18 avril 2006. Le bail porte sur une période de 9 années, dont la prise d'effet a été fixée au jour du démarrage de l'exploitation de la Résidence, renouvelable par période de 3 ans par tacite reconduction pour 9 ans. Aux termes de ce bail, il est prévu un loyer annuel fixé à 4.495 € HT, soit 4.742,22 € TTC, TVA au taux de 5.5 %, payable par trimestre échu, révisé tous les trois ans. **Le gestionnaire ODALYS VACANCES indique que le montant du loyer annuel actuel du lot n°14 est de 3.669,44 € HT, payable trimestriellement à terme échu à hauteur de 1.009,10 € TTC.** Ledit bail et son avenant sont annexés au cahier des conditions de vente.

VISITES : JEUDI 16 JANVIER 2025 DE 10 HEURES A 12 HEURES

Outre les charges, clauses et conditions du cahier des conditions de vente. Les frais de poursuites de vente sont payables en SUS du prix de vente, outre la TVA le cas échéant.

Les enchères ne seront reçues que par ministère d'Avocat inscrit au Barreau de LYON.

La consignation pour enchérir est de 3.000 € par chèque de banque à l'ordre de la CARPA, à valoir sur le prix d'adjudication.

Pour tous renseignements, s'adresser aux avocats susnommés ou au Greffe du Juge de l'exécution (Chambre des saisies-immobilières) près le Tribunal Judiciaire de LYON, où le cahier des conditions de vente (RG n°23/00002) a été déposé.